



PROCES VERBAL
N°52/CNCMP/2014
DU 24/12/2014

L'an deux mille quatorze et le mercredi vingt-quatre décembre deux mille quatorze à dix heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine

Etaient présents:

- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP

Etaient absents

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine
- Abderrahmane Abdoul, représentant du contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES
INFRASTRUCTURES**

1°/-*Examen* du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction de la route Kaédi-Kondel, *réf lettre n°124/CPMP/SI* reçue le 17 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution du marché à l'entreprise GTM pour un montant de 6 259 567 888,80 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de trente (30) mois.

2°/-*Examen* du rapport d'évaluation des offres financières relatives à l'acquisition d'équipements d'aide visuelle, de balisage et de navigation aérienne pour le Nouvel Aéroport International de Nouakchott, *réf lettre n°126/CPMP/SI* reçue le 22 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DES MARCHES PUBLICS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

3°-Examen de l'avenant n°1 au marché relatif à la réalisation de quatre (04) nouveaux systèmes d'AEP dans la Wilaya de Gorgol, *réf lettre n°1354/CMSSBIE* reçue le 16 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant sans incidence financière.

4°-Examen du DAO restreint relatif à l'acquisition de pompes d'exhaure au profit de l'ONSER, *réf lettre n°1362/CMSSBIE* reçue le 18 Décembre 2014.

Décision

Les éléments fournis ne justifient pas la dérogation demandée.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

5°-Examen du rapport d'évaluation des offres relatives à la fourniture, l'installation et la mise en service d'équipements médicaux destinés à l'Hôpital Cheikh Zaid, *réf lettre n°743/CPMP/SS* reçue le 18 Décembre 2014.

Décision

Ce point est reporté pour justification du caractère mineur ou majeur des non conformités constatées par la commission d'évaluation.

6°-Examen de la demande de propositions relative à la conception d'un centre de ressources (datacenter), l'appui à la construction de son site d'hébergement, l'acquisition et à la mise en œuvre de ce centre de ressources, *réf lettre n°755/CPMP/SS* reçue le 23 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de propositions sous réserve de prendre en considération les observations annexées à l'extrait de décisions et de l'accord du bailleur de fonds.

7°-Examen du projet de marché relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'équipements médicaux au profit du Centre National de Cardiologie, *réf lettre n°754/CPMP/SS* reçue le 22 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec l'entreprise CDI pour un montant de 210 594 307 UM TTC et un délai de livraison de quatorze (14) semaines.

8°/-Examen du projet de marché relatif au recrutement d'un bureau pour la réalisation des études de construction d'un centre d'hémodialyse à Kaédi et d'un hôpital de 150 lits à Atar, *réf lettre n°743/CPMP/SS* reçue le 18 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec le groupement Shada/AAD pour un montant de 400.000 Dollar US avec un crédit d'impôt de 16 872 800 UM sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

9°/-Examen du plan de passation des marchés publics complémentaire n°6 de la SONADER pour l'année 2014, *réf lettre n°714/CPMP/Sr* reçue le 18 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM complémentaire pour l'année 2014.

10°/-Examen du plan de passation des marchés publics complémentaire n°3 du Ministère de l'Elevage pour l'année 2014, *réf lettre n°730/CPMP/Sr* reçue le 24 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM complémentaire pour l'année 2014.

11°/-Examen du plan de passation des marchés publics de la DAR/MA pour l'année 2015, *réf lettre n°723/CPMP/Sr* reçue le 22 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

12°/-Examen du plan de passation des marchés publics du Ministère de l'Elevage pour l'année 2015, *réf lettre n°731/CPMP/Sr* reçue le 24 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

13°/-Examen du projet d'avenant n°1 relatif à la réalisation d'infrastructures en Assaba (lot 1) portant sur le changement du lieu de construction d'un poste de santé de la localité Dahveg à la localité d'Ajar, *réf lettre n°651/CPMP/Ssouy* reçue le 17 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la passation dudit projet d'avenant sans incidence financière.

14°/-Examen du projet de marché relatif aux travaux de construction d'infrastructures scolaires à Bouratt dans la Wilaya du Brakna, *réf lettre n°655/CPMP/Ssouy* reçue le 22 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec l'Ets AKHSAR pour un montant de 253 888 644 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de cinq (05) mois.

15°/-Examen du plan de passation des marchés publics de la CDD pour l'année 2015, *réf lettre n°660CPMP/Ssouve* reçue le 23 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

PROGRAMME NATIONAL INTEGRE D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET AU DEVELOPPEMENT LOCAL

16°/-Examen du projet de marché par entente directe relatif à une assistance ponctuelle de la nouvelle équipe de passation de CCP, *réf lettre n°940/PNIDDLE* reçue le 04 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec M. Ba Oumar Foussala pour un montant de 9 576 000 UM TTC et un délai des prestations de quatre (04) semaines.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE L'ADMINISTRATION, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

17°/-Examen de la demande d'autorisation de lancement du DAON relatif à l'acquisition de matériels destinés aux maisons et centres des jeunes en trois lots distincts, *réf lettre n°286/CPMP/SACC* reçue le 24 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAON.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS /DPEF

18°-Examen du plan de passation des marchés publics la **Direction des Projets Education-Formation** pour l'année 2015, **réf lettre n°147 CPMP/DPEF** reçue le 22 Décembre 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

Les Membres du Comité Permanent

- Brahim Ould Hamed,

- Yacoub Ould Haibelty,

- Ciré Amadou,

- Raifa Mint Kassim,

